

## Apprentissage : les bonnes intentions ne suffisent plus

L'apprentissage constitue une nécessité absolue en France et pourtant il ne fonctionne pas.

Les jeunes ne reçoivent pas la formation qui mène à l'emploi et la législation contraint les entreprises à des solutions d'apprentissage inadaptées.

Depuis 2010, le nombre d'apprentis a décliné de 4%, avec **une chute de 15% du nombre d'apprentis pour les jeunes au niveau bac ou infra**, alors qu'il s'agit de la population où le taux de chômage est le plus élevé. Aujourd'hui, la France compte trois fois moins d'apprentis que l'Allemagne et deux fois moins que le Royaume-Uni.

Etant donné la persistance d'un chômage très élevé chez les jeunes les moins qualifiés et les difficultés persistantes des entreprises à trouver certains types de compétences, il est donc urgent de revoir de fond en comble le système d'apprentissage. Ce sont les raisons pour lesquelles les entrepreneurs de CroissancePlus proposent des mesures simples, efficaces et faciles à mettre en place :

1. **Créer un SAS pré-apprentissage** pour les potentiels apprentis décrocheurs ou ne maîtrisant pas les bases scolaires nécessaires (lire – écrire – compter). Ce dispositif est essentiel pour les apprentis, afin que leur orientation ne se fasse pas au détriment de la transmission des savoirs essentiels, nécessaires pour tous.
2. **Adapter l'apprentissage et la professionnalisation au monde de l'entreprise.**

### ***Lycées professionnels :***

> Les entreprises doivent être **consultées pour l'élaboration des programmes et des modalités d'organisation** du cursus des lycées professionnels, pour qu'ils correspondent davantage aux besoins du monde de l'entreprise

### ***Contrats d'apprentissage :***

> **Adapter la rémunération** des apprentis en fonction du diplôme, du métier qui sera exercé et du temps effectif de présence dans l'entreprise, et non en fonction de l'âge de l'apprenti.

> **Assouplir le rythme et la durée de l'alternance**, afin de prendre davantage en compte les besoins de l'entreprise, qui doit pouvoir donner davantage son avis dans l'élaboration de l'emploi du temps.

.../...

3. **Améliorer la performance du financement** de l'apprentissage, en s'assurant que l'ensemble des sommes collectées au sein des entreprises finance l'apprentissage.
4. **Veiller à ce qu'une place soit accordée à l'approche trans-branche** dans la future organisation de l'apprentissage. De nombreux métiers sortent aujourd'hui du périmètre des branches professionnelles. La Région peut avoir un rôle essentiel, assorti d'une obligation de résultat : prendre en compte les besoins des entreprises de son territoire, au-delà même de la logique de branche.
5. **Créditer le CPF des apprentis** ayant un niveau inférieur ou égal au bac de 2 ans de droit à la formation. Cette mesure permet à l'apprenti d'avoir la certitude qu'il pourra poursuivre ou reprendre ses études, même s'il commence à travailler immédiatement après son contrat d'alternance ou s'il est au chômage. Ces droits seront mobilisables pendant 10 ans.

Pour Jean-Baptiste Danet, Président de CroissancePlus « ***Nos propositions, issues de l'expérience des entrepreneurs de tous secteurs, doivent permettre de dépasser les clivages stériles entre école et entreprises et entre filière générale et filière professionnelle. Nous devons désormais nous réconcilier autour d'un objectif commun : l'insertion sociale et économique des jeunes dans notre pays. L'apprentissage ne doit plus être la voie de garage mais devenir une voie royale*** ».

Contact presse : Isabelle d'Halluin Communication 06 03 00 88 48 /  
[idhalluinpresse@gmail.com](mailto:idhalluinpresse@gmail.com)

<http://www.croissanceplus.com>

**croissanceplus**  
GRANDIR ENSEMBLE

*Premier réseau français des entrepreneurs de croissance créé en 1997, CroissancePlus se veut force de propositions et d'influence auprès des pouvoirs publics et leaders d'opinion pour favoriser la croissance des entreprises et la création d'emplois en France.*